

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 8 juillet 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procuration(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Madame Nathalie ERNST, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF

Excusé(s) : Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Absent(s) : Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN

Rapporteur : Monsieur André ERBS

**N° CP/2019/250 - 65520 - Fonds d'attractivité
Contrats Départementaux - Fonds de développement
et d'attractivité - Proposition de création de structures
périscolaires à l'échelle de la zone sud du Canton d'ERSTEIN
bouclant le maillage territorial**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'approuver, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé au travers le contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Sud, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin, au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité, au projet partenarial de développement et de construction d'accueils périscolaires sur les Communes de la Communauté de communes du Canton d'Erstein, inscrits dans le cadre d'un projet de développement d'une stratégie enfance, famille à l'échelle intercommunale ;

- décide d'approuver les termes du projet de convention de partenariat à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Communauté de communes du Canton d'Erstein et les Communes de Kogenheim, Kerzfeld, Sermersheim, Sand, Herbsheim et Westhouse, joint en annexe à la présente délibération ;

- dit que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ce projet, notamment dans les domaines de l'enfance, de la famille et de la jeunesse ;

- décide d'attribuer une subvention totale de 688 680€ à la Communauté de communes du Canton d'Erstein pour les projets de construction de structures périscolaires à l'échelle de la zone

sud de la Communauté de communes du Canton d'Erstein, au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité, se décomposant de la manière suivante :

- * 175 900€ pour le projet d'accueil périscolaire de Kertzfeld
- * 163 600€ pour le projet d'accueil périscolaire de Sand
- * 69 880€ pour le projet d'accueil périscolaire de Kogenheim
- * 146 600€ pour le projet d'accueil périscolaire de Sermersheim
- * 103 000€ pour le projet d'accueil périscolaire de Westhouse
- * 29 700€ pour le projet d'accueil périscolaire de Herbsheim

- décide d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure entre la Communauté de communes du Canton d'Erstein et le Département du Bas-Rhin, destinée à permettre le versement des subventions, joint en annexe à la présente délibération ;

- autorise le président à signer les conventions précitées.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice Générale des Services



Delphine JOLY

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190708-lmc1128000-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 17/07/19